

Communiqué de Presse

Le 10 Juillet 2020,

MOUVEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MAYOTTE (MDM)

Groupe d'opposition commune de Tsingoni

Source : Conseil Municipal du 27 Juillet 2020

En tant que groupe de l'opposition de l'actuelle municipalité de la commune de Tsingoni, nous nous engageons à travailler de concert avec la population pour que tous les grands choix de la commune partent d'une concertation populaire et soient débattus en conseil municipal.

A ce titre, nous avons souhaité porter à la connaissance des habitants de notre commune une information qui nous semble important à partager avec eux.

Lors du conseil municipal du 27 juillet 2020, il nous a été soumis en délibération (voir document en annexe) un projet non concerté avec les administrés de la commune et dont le conseil municipal ne s'est pas vu remettre l'ensemble des informations permettant de délibérer avec raison.

Le projet de délibération qui nous a été soumis et validé par la majorité consiste à autoriser le Maire de la commune à vendre plusieurs hectares de terrain à une entreprise dont l'immatriculation ne date que de juin 2020. En plus de n'avoir présenté aucun document attestant de la capacité de cette structure à mener à bien le projet de construction de logements sociaux, dont la construction est importante pour la commune, nous avons appris que les négociations liés à la vente du domaine publique remonte avant l'immatriculation de la société (la promesse de vente a été signée le 12 juin 2018). Si la transaction est légale, nous nous interrogeons sur les réelles motivations du Maire à vendre le terrain à ce promoteur.

Notons par ailleurs, que le prix de vente est fixé à 48€ le mètre carré, ce qui nous semble dérisoire au regard de la valeur actuelle du foncier dans la commune de Tsingoni, jusqu'à 300€ le mètre carré. Ce prix est très inquiétant pour deux raisons :

- D'abord nous n'avons aucune garantie que les habitants de la commune vont être prioritaire pour bénéficier de ces logements ou si une partie sera réservée aux habitants de la commune qui remplissent les critères d'éligibilité aux logements sociaux.
- Ensuite, compte tenu de l'incertitude sur le promoteur à mener jusqu'au bout le projet ; ce dernier ne va-t-il pas abandonner le projet et revendre le terrain au prix du marché et s'enrichir au détriment des habitants de la commune ?

Communiqué de Presse

Lors du conseil municipal, nous avons essayé par tous les moyens de faire reporter la délibération pour cause d'absence d'éléments suffisants pour pouvoir délibérer en toute connaissance de cause, mais malheureusement, le projet a été validé par la majorité.

Ainsi, comment un Maire après une mandature complète de 2014 à 2020 peut-il soumettre en délibération en conseil municipal un projet aussi peu documenté ? Quoi qu'il en soit, nous donnons rendez-vous le 16/08/2020 à 9h00 aux habitants de la commune de Tsingoni, en particulier les habitants du quartier concerné par le projet de vente pour échanger et nous concerter sur les actions à mettre en œuvre pour manifester nos inquiétudes par rapport à ce projet douteux.

Pour plus d'information, nous restons disponibles sur l'un des coordonnées ci-dessous :

- zoubert.f@gmail.com / 0692 46 64 84
- Mhdsoundi@gmail.com /0639 62 77 07

MDM,
Groupe d'opposition au conseil municipal de Tsingoni